

eau en Seine-et-Marne

CHARMENTRAY

L'eau potable

Depuis son captage dans le milieu naturel jusqu'au robinet, l'eau passe par de nombreuses infrastructures : usine de traitement, réservoir de stockage, réseaux, ... Quelles sont-elles pour votre commune ? Sont-elles performantes ? Qui contacter en cas de problème ?

- Nombre d'abonnés regroupés : 4030
- Origine de l'eau : Eau souterraine provenant d'un forage captant la nappe à perméabilité d'interstices des Alluvions
- Qualité: https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite
 (https://www.iledefrance.ars.sante.fr/eau-du-robinet-comment-sinformer-sur-sa-qualite)
- Station de traitement: Aucun
- Paramètre de traitement: Aucun

Stockage

Stockage: Château d'eau de Charmentray (150 m³)

Réseaux

- Description Longueur du réseau d'eau potable regroupés: 116,445 Km
- Rendement du réseau d'eau potable: (2021) 80,5%
- Indice de perte du réseau d'eau potable: (2021) Bon

Responsable(s) du service de l'eau

- Maitre d'ouvrage: SMAEP Thérouanne Marne et Morin Mairie de charny, 25 rue vigne croix 77410, CHARNY 01 60 01 91 08
- Gestionnaire: SMAEP Thérouanne Marne et Morin Mairie de charny, 25 rue vigne croix 77410, CHARNY 01 60 01 91 08



Arrêtés sécheresse

Pour connaitre les restrictions en vigueur et les cartes de localisation : Site internet de la DDT (http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/Eau/Gestion-de-crise/Secheresse)

L'assainissement

Afin de pouvoir traiter correctement les eaux usées, il faut d'abord les collecter avec rigueur. Les collectivités pe uvent choisir deux options : celle de l'assainissement collectif (pour environ 92 % des seine-et-marnais) qui impl ique de développer des stations d'épuration ou celle de l'assainissement non collectif (pour environ 8 % des sei ne-et-marnais) qui implique l'installation, par les particuliers, de dispositifs individuels de traitement implantés s ur leurs propriétés. Quels sont les choix sur votre commune?

- Nombre d'abonnés à l'assainissement non collectif : 117
- Nombre d'abonnés à l'assainissement collectif: 0

Station d'épuration

- Implantation de la station:
- Filière de traitement:
- Capacité: 0 EH
- Dernier bilan: Télécharger (http://baseeau.seine-et-marne.fr/bilans/RapportAnnuel2022_SATESE77.pdf)
- Fonctionnement de la station:
- Type de traitement des boues:Aucun

Responsables du service de l'assainissement

Maitre d'ouvrage: STEP hors 77

Gestionnaire: STEP hors 77

Le prix de l'eau

La facture d'eau permet la distinction des coûts de l'eau potable et de l'assainissement, auxquels s'ajoutent div erses redevances et taxes. On notera que la part assainissement correspond au coût de l'assainissement collectif uniquement. Dans le cas de l'assainissement non collectif, l'abonné ne paye que la taxe de prélèvemen t, et non celles de pollution et de modernisation des réseaux de collecte. Les éventuelles redevances SPANC ne sont pas incluses dans les prix indiqués.



Prix global de l'eau : (2021) 2.2731 €TTC/m³

Prix de la part assainissement collectif: (2021) ANC

Prix de la part eau potable :(2021) 1.6946

Les cours d'eau

Avec d'un côté la Seine, de l'autre la Marne et leurs nombreux affluents, la Seine-et-Marne compte environ 4 400 kilomètres de cours d'eau qui irriguent abondamment notre département. Qui gère le(s) cours d'eau qui traverse (nt) votre commune ?

Cours d'eau traversant la commune

La Marne

Gestionnaire : Voies Navigables de France, subdivision de Meaux

Coordonnées: chemin du moulin rouge 77130 VILLENOY

01.60.24.76.76

Ru de Courset

Gestionnaire : Communauté de Communes des Plaines et Monts de France Coordonnées : 6, rue du Général de Gaulle 77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE

01.60.54.68.40

Plan de prévention

Le risque inondation est l'un des risques majeurs de ces dernières années, la Seine, la Marne et leurs affluents peuvent sortir de leur lit quelque soit la saison, votre commune est elle concernée par un Plan de Prévention du Risque d'Inondation ?

- PPRI de la vallée de la Marne d_Isles-les-Villenoy à Saint-Thibault-des-Vignes
- PPRI de la vallée de la Marne d'Isles-les-Villenoy à Saint-Thibault-des-Vignes

Prévention et préservation

Face à une pollution alarmante des rivières et des eaux souterraines de Seine-et-Marne par les pesticides, votre commune s'est peut-être déjà engagée à réduire et contrôler l'usage des produits chimiques qu'elle emploie, au x côtés du Conseil départemental et de l'association AQUI'Brie. Qu'en est-il ?

- Votre commune n'utilise plus aucun traitement chimique depuis 2011
- Votre commune est entrée dans la démarche de réduction des produits phytosanitaires portée par l'association AQUI'Brie et le Conseil départemental 77 depuis 2010

S.A.G.E.

Le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) est un document élaboré en concertation entre les différents acteurs de l'eau d'un même bassin versant dans un objectif de juste équilibre entre la satisfaction de



s besoins des usagers et la préservation des milieux aquatiques. Votre commune est-elle concernée par un SA GE?

Votre commune n'est concernée par aucun S.A.G.E.

E.P.T.B.

Un E.P.T.B. (Etablissements Publics Territorial de Bassin) est une structure de coopération de collectivités territ oriales, agissant pour la mise en valeur et l'aménagement des nappes, des fleuves, des rivières et des milieux a quatiques et assurant la maîtrise d'ouvrage d'actions interdépartementales et interrégionales.

L'E.P.T.B. de votre commune est : Seine Grands Lacs voir le site (http://www.grandslacsdeseine.fr/)